

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Accusé de réception en préfecture
070-217004332-20220920-D-27-2022-DE
Date de télétransmission : 26/09/2022
Date de réception préfecture : 26/09/2022

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 13
votants : 14

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt du mois de septembre à dix-neuf heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 12 septembre 2022, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, Mme Lucie REYNAUD, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, Mme Séverine CHARLOT (*arrivée en retard et prend part au vote à partir de la délibération n°28/2022*), Mme Caroline DORMOY, Mme Annie BAUMLIN, M. Romain MUNIER, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, M. Gilles GARDIENNET, M. Pierre ARTAUX, M. Stéphane CHEVILLARD, Mme Estelle TURAN (*quitte la séance à partir de la délibération n°31/2022*).

Absent excusé : /

Ont donné pouvoir : M. Valentin COLLEUILLE à M. Bruno BIDOYEN

Mme Véronique BATISSE a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

27/2022

Cette délibération annule et remplace la délibération n°19/2022

Le Maire propose au conseil municipal la grille tarifaire applicable à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs de Quincey :

Définition des tranches en fonction du QF

Tranche 1 (T1) inférieur à 680 € Tranche 2 (T2) de 681 à 1100 €
Tranche 3 (T3) de 1101 à 3000 € Tranche 4 (T4) supérieur à 3000 €

Accueil périscolaire, restauration scolaire

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Accueil du matin (7h30-8h05)	1.04 €	1.10 €	1.14 €	1.18 €
Accueil du midi (sans repas)	1.04 €	1.10 €	1.14 €	1.18 €
Temps méridien avec repas	5.00 €	5.40 €	5.80 €	6.20 €
Accueil du soir avec goûter	1.53 €	1.60 €	1.68 €	1.75 €
Accueil du soir (à partir de 17h00)	1.04 €	1.10 €	1.14 €	1.18 €

A partir du 2^{ème} enfant :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Accueil du matin	0.75 €	0.79 €	0.83 €	0.85 €
Accueil du midi (<i>sans repas</i>)	0.75 €	0.79 €	0.83 €	0.85 €
Temps méridien avec repas	5.00 €	5.40 €	5.80 €	6.20 €
Accueil du soir avec goûter	1.20 €	1.26 €	1.32 €	1.37 €
Accueil du soir (<i>à partir de 17h00</i>)	0.75 €	0.79 €	0.83 €	0.85 €

Centres de loisirs

Enfants de Quincey

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Journée sans repas	8.65 €	9.08 €	9.52 €	9.87 €
½ journée sans repas	6.80 €	7.15 €	7.48 €	7.79 €
Repas	5.00 €	5.40 €	5.80 €	6.20 €

Enfants des autres communes

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Journée sans repas	11.94 €	12.54 €	13.14 €	13.66 €
½ journée sans repas	9.69 €	10.19 €	10.69 €	11.11 €
Repas	5.00 €	5.40 €	5.80 €	6.20 €

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à ces nouveaux tarifs qui seront appliqués dès le 1^{er} septembre 2022.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **21 septembre 2022**
Pour copie conforme :

En Mairie, le **21 septembre 2022**
Le Maire,

